



PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Année scolaire 2022-2023



Portrait de la situation

*Les informations ne doivent en aucun cas permettre d'identifier un élève ou une situation spécifique.

Climat scolaire, lieux à risque, manifestations de violence (nature et fréquence)

En avril 2023, les élèves de la 1^{ère} à la 3^e année des écoles des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié ont été invités à participer à un sondage sur le climat scolaire et le bien-être à l'école. Les élèves de 4^e à 6^e année et le personnel ont eux rempli un questionnaire sur la sécurité et la violence à l'école. L'objectif de ses sondages était dresser un portrait de situation dans chacun des établissements. Nous nous baserons donc sur ces derniers résultats pour fixer nos nouveaux objectifs de l'année 2023-2024.

Les résultats démontrent que 92,06% des élèves disent se sentir en sécurité à l'école. L'intérêt des élèves pour l'école est très élevée. En effet, 87,94% des élèves disent aimer venir à l'école.

Les membres du personnel interviennent quand ils sont témoins de situations de violence ou qu'elles leur sont rapportées. S'il y a dénonciation de situations d'intimidation, la direction est interpellée et la professionnelle de l'école doit être avisé pour que des interventions auprès des élèves concernés soient réalisées, au besoin.

Actuellement, la violence verbale (insultes, plaisanteries blessantes) semble être la sorte de violence la plus observée dans nos établissements, mais elle demeure peu fréquente. Quelques gestes de violence physique sont aussi parfois rapportés par les membres du personnel. Ils sont généralement repris rapidement avec les enfants qui les adoptent et travaillés. Ce qui peut s'apparenter à de l'intimidation sociale (isoler/exclure) est finalement constaté de temps à autre dans nos établissements. L'utilisation de plus en plus grande d'Internet; des réseaux sociaux et d'applications technologiques diverses par les enfants apparaît comme un contributeur de l'augmentation de ce type d'intimidation. Le personnel se sent peu outillé pour intervenir contre la cyber agression.

Lieux à risque : Cours d'école. (54,05% des élèves y ont observé des comportements de violence et 57,67% du personnel).

Moments qui nécessitent une plus grande vigilance : Transitions (Arrivées des élèves le matin et le midi /Départs et retours de récréations/Moments où les élèves jouent à l'extérieur le midi/le soir au service de garde).

Recension descriptive des incidents violents (nature et fréquence)

Nombre de plaintes et de signalements traités¹ : 0

Analyse de la situation

Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence d'un sentiment de sécurité chez la vaste majorité des élèves. ○ Clarté des règles. ○ Surveillance stratégique des récréations. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque de clarté/d'uniformité quant aux interventions privilégiées par les membres du personnel lorsque des gestes de violence sont posés par des élèves.

¹ Les situations traitées sont celles pour lesquelles une démarche officielle a dû être planifiée et réalisée selon les définitions déterminées par le MELS (violence et intimidation).

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Consignation des situations de violence/d'intimidation gérées/rapportées (informer la direction et la professionnelle).
--	---

Nos priorités

Objectif	Actualisation	Évaluation
	Moyens	Résultats
Adresser les conflits entre élèves (Pour prévenir l'apparition de rejet/d'exclusion/d'agression sociale indirecte)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Garder un œil vigilant sur le discours et les comportements des élèves (surveillance accrue lors des récréations). 	Atteint et à poursuivre
Et/ou les situations d'exclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Animer des activités où les élèves seront amenés à se mettre à la place de l'autre (travailler leur empathie). ○ Discuter des agressions indirecte/de l'intimidation sociale au 3^e cycle ○ Prévoir des séances de résolution de conflits en sous-groupe lorsque des situations précises de conflits sont rapportées (médiations). 	Atteint et à poursuivre
Apprendre aux élèves à se comporter avec bienveillance lorsqu'ils utilisent les réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enseigner aux enfants ce qu'est une utilisation respectueuse et responsable d'Internet et des technologies par le biais de discussions en grand groupe. ○ Inviter un spécialiste du domaine à venir animer certains ateliers de prévention pour les cyberagressions pour des groupes ciblés (exemples : policier-école, sexologue ou autre). 	Atteint et à poursuivre
		À poursuivre

Activités annuelles sur le civisme

	Actualisation	Évaluation
	Moyens	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tournée des classes par la direction pour présenter le code de vie (signature des parents). 	Atteint et à poursuivre
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation sur le civisme dans certaines classes par le/la professionnel (le) de l'école (Psychoéducatrice/conseillère en rééducation). 	À poursuivre
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Production de capsules vidéo par des enseignants et leur groupe afin d'enseigner explicitement les comportements attendus à l'école. (Possibilité d'utiliser du matériel déjà fait). Présentation des capsules aux autres groupes. 	À poursuivre

Moyens pour une école bienveillante

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ○ Communication étroite entre l'ensemble des membres du personnel de l'école incluant ceux qui sont au service de garde et cohérence dans les interventions et approches employées par chacun d'entre eux. 	À poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ○ Enseignement explicite des comportements attendus en classe, dans la cour et ailleurs dans l'école. 	Atteint et à poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ○ Tout au long de l'année, les enseignants renforceront les comportements positifs des élèves que ce soit par l'utilisation de systèmes de renforcement/d'émulation ou par le biais d'autres renforçateurs tangibles ou verbaux. 	Atteint et à poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ○ Parler ouvertement des différences individuelles avec les élèves afin de les amener à être respectueux les uns envers les autres. 	Atteint et à poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre à la disposition des élèves des moyens d'apaisement afin qu'ils puissent apprendre à moduler leurs émotions. 	Atteint et à poursuivre

Moyen pour assurer la confidentialité des signalements

Actualisation	Évaluation
Moyen	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ○ Rappel aux élèves et aux parents de la démarche à suivre pour dénoncer une situation (se référer à un adulte de confiance qui s'assurera de gérer la situation de façon confidentielle). 	Aux élèves = Atteint et à poursuivre Aux parents = à poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ○ La direction/les professionnels des écoles feront des rappels fréquents aux autres membres du personnel de l'engagement de confidentialité qu'ils ont tous signé en début d'année scolaire. 	À poursuivre

Moyens pour favoriser la collaboration des parents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ○ Impliquer les parents/membres de la communauté dans différentes activités (Interpeller les membres de l'OPP). 	Atteint et à poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ○ Publier des textes dans l'Info-Parents. 	Atteint et à poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ○ Informer les parents du rôle qu'ils peuvent jouer dans différentes situations (ex : si leur enfant est victime/témoin/initiateur d'une situation de violence/d'intimidation/en cas de cyberagression). 	Atteint et à poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer avec les parents dès qu'il y a suffisamment d'informations pour affirmer que leur enfant a été impliqué dans une ou des situations où il y a eu geste de violence (de toute nature que ce soit) ou s'il y a présence d'éléments qui portent à croire qu'il est impliqué de près ou de loin dans une situation d'intimidation/cyberintimidation. 	Atteint et à poursuivre

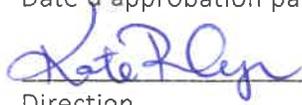
Moyens pour prévenir les incidents

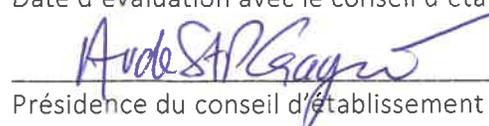
Actualisation Moyens	Évaluation Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Services offerts en individuel; en sous-groupe ou en groupe-classe par la psychoéducatrice/conseillère en rééducation pour travailler diverses habiletés jugées pertinentes à la réduction des comportements de violence/d'intimidation (ex : habiletés sociales; expression/gestion des émotions; importance de dénoncer; politesse ; gestion de conflits ...). 	Atteint et à poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> Tournée des classes sur le thème de l'intimidation. 	À poursuivre
<ul style="list-style-type: none"> Surveillance stratégique par les adultes de l'école des périodes de transition; des récréations et des périodes de jeux aux services de garde. 	Atteint et à poursuivre

Analyse des résultats

Évaluation en Mai/Juin 2023	
Forces	Aspects à améliorer, recommandations
<ul style="list-style-type: none"> Soutien et bienveillance du personnel envers les élèves. Relations positives entre collègues et entre le personnel et les élèves. Faire des activités rassembleuses de manière spontanée. La vigilance des membres du personnel envers les jeunes. Les interventions rapides et efficaces du personnel pour les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire participer les élèves à des activités de prévention par rapport à la violence. Développer la communication entre les membres des trois équipes-écoles. Offrir aux parents des informations sur la gestion de l'utilisation des écrans des jeunes. S'assurer plus d'une fois dans l'année que les objectifs sont atteints ou le seront avant la fin de l'année scolaire. Faire un rappel des coordonnées des personnes à contacter en cas de besoin via l'info-parents.

Bilan rédigé par Camille Ouellet, conseillère en rééducation en juin 2023.

19 juin 2023
Date d'approbation par le conseil d'établissement

Direction

19 juin 2023
Date d'évaluation avec le conseil d'établissement

Présidence du conseil d'établissement

Protocole d'intervention Intimidation, violence et cyberintimidation

Signalement

Toute situation constatée par un membre du personnel de l'école ou du service de garde, un élève ou un parent doit être signalée immédiatement à la direction et au professionnel attribué à l'école. Cette procédure est confidentielle.

Évaluation sommaire

La direction et le professionnel de l'école évaluent la situation sans délai

**Problème
Conflit
Chicane
Désaccord**

Application du code de vie
Accompagnement
dans la résolution de
conflits

Acte de violence

- ✓ Manifestation de force
- ✓ forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle
- ✓ exercée intentionnellement contre une personne
- ✓ Sentiment de détresse; blessé, lésé ou opprimé

Acte d'intimidation

- ✓ Comportement, parole, acte ou geste à caractère répétitif
- ✓ Geste généralement délibéré
- ✓ Posé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace
- ✓ Inégalité des rapports de force
- ✓ Qui a des conséquences néfastes chez la personne visée

Analyse

- Prise de contact avec les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins) ainsi qu'à leurs parents
- Recueillir les informations nécessaires auprès des autres élèves ou personnes concernées
- Consignation des interventions
- Rapport sommaire des signalements fondés au directeur général de la commission scolaire

Soutien et encadrement

- Suivis auprès des victimes, auteurs et témoins ainsi qu'à leurs parents
- Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte
- Information aux parents de leur droit de demander assistance à la personne désignée par la commission scolaire ou au protecteur de l'élève (en tout temps)
- Référence à un service professionnel de l'école ou de la commission scolaire (s'il y a lieu)
- Orientation des parents vers les ressources internes ou externes appropriées (s'il y a lieu)
- Démarche de plan d'intervention (s'il y a lieu)
- Implication d'un membre du corps policier ou d'un intervenant MSSS (s'il y a lieu)

MANIFESTATIONS DES ÉLÉMENTS-CLÉS DE L'INTIMIDATION

Intimidation

Physique

Faire trébucher, contraindre, frapper, etc.

Verbale

Insulter, menacer, ridiculiser, etc.

Sociale

Propager des rumeurs, isoler, exclure, etc.

Matérielle

Détruire, vandaliser, s'approprier le bien d'autrui – y compris, par exemple, des images dans le cyberspace, etc.

CyberIntimidation

Actes d'intimidation commis dans le cyberspace (médias sociaux, messages textes, courriels, blogues, sites Web, etc.)

Éléments-clés

Inégalité des rapports de force

pouvant notamment s'exprimer par :

- une supériorité en nombre de personnes
- une supériorité fondée sur l'âge
- une plus grande force physique
- une situation d'autorité
- une différence sur le plan des aptitudes et des attitudes

+

Geste généralement délibéré

ayant pour intention de nuire ou de faire du mal

+

Caractère répétitif

pouvant se révéler par :

- un geste posé à plusieurs reprises par une même personne
- un geste posé par plusieurs personnes différentes : même si chaque personne n'a commis le geste qu'une seule fois, la somme constitue une répétition

=

Conséquences néfastes chez la personne ciblée

pouvant se traduire par des sentiments de :

- détresse
- humiliation
- insécurité
- atteinte à la vie privée

Nuances

D'intensité variable, l'inégalité des rapports de force n'est pas toujours apparente.

Un rapport de force peut être créé par la volonté de gagner du pouvoir aux dépens de l'autre, par exemple par le caractère menaçant de certains gestes.

Dans certaines situations, les gestes peuvent être involontaires et être sans anticipation des effets sur l'autre, par exemple des jeunes qui ne mesurent pas leurs actes par manque de maturité ou des personnes qui présentent certaines pathologies.

Selon le contexte, certains gestes uniques objectivement graves peuvent aussi être associés à des actes d'intimidation sans présenter un caractère répétitif (ex. : voies de fait causant des lésions, voies de fait armées ou menaces de mort).

Des conséquences néfastes peuvent aussi être observées chez les autres personnes touchées (entourage, témoin, personne qui commet l'acte d'intimidation).

Également, les mêmes gestes peuvent ne pas être considérés comme de l'intimidation si la personne ciblée ne se sent pas affectée.

Chaque situation doit être évaluée de façon distincte avant de conclure à une situation d'intimidation.

Source : Ministère de la famille. *Intimidation*. (Mise à jour le 17 mai 2021).
<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/definition/Pages/index.aspx>